

Résolution de la délégation de la

République fédérale de Somalie

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Problème d'approvisionnement et sécheresse

L'Assemblée générale,

Scandalisée par le manque de ressources de base dans les pays du Sud et la paupérisation de ceux-ci,

Constatant que malgré les efforts entretenus par ces pays, leur stagnation quant à leur niveau de vie et l'instabilité politico-économique établie sur leur territoire national, la considération de la communauté internationale demeure insuffisante ainsi qu'inadaptée,

Remarquant que d'innombrables nations honorables telles que le Kenya, le Yémen, le Mali, le Tchad, la République Centrafricaine et la Libye, souffrent encore des conséquences cataclysmiques du changement climatique engendré entièrement par les pays développés tels que la France, l'Angleterre et l'Italie,

Exaspérée de l'inaction sanguinolente des pays hérétiques et corrompus amplement responsables à multiples reprises de la situation calamiteuse dans laquelle se trouvent les compères des pays comme la Somalie dont les terres furent dérobées durant de nombreuses décennies, empirant de leur absence chaque jour la conjoncture intolérable où gisent les plus défavorisés,

Décide de mettre en place des mesures permettant aux pays qui n'assument pas les conséquences climatiques de leurs actions dans les régions souffrant de manque d'approvisionnement en

- organisant une journée dans le quotidien d'un Somalien ou un quelconque autre pays dans une situation similaire;

- sélectionnant un représentant politique par pays et par année pour ouvrir les yeux à la communauté internationale sur la situation désastreuse actuelle;

d'organiser à la suite de cette expérience diverses sommets politiques internationaux ou seront discutés et mis en place des plans de relance pour recevoir des aides équitables et suffisantes pour compenser les crimes commis.

Le texte français fait foi